

Tableau 1. Surveillance du lymphome non hodgkinien : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	107	35,003	0.83 (0.69-1.01)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	57	10,697	0.99 (0.76-1.28)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	192	23,197	1.31 (1.14-1.52)
5	Industries manufacturières	3,387	693,452	0.95 (0.91-0.99)
6	Construction	918	210,935	0.95 (0.89-1.02)
7	Transports, communications et autres services publics	1035	197,140	1.13 (1.06-1.21)
8	Commerce	1,655	429,166	1.02 (0.97-1.08)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	119	23,980	0.99 (0.83-1.19)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	2,347	599,427	1.06 (1.01-1.12)
11	Administration publique et défense	943	190,812	1.02 (0.95-1.09)
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Tableau 2. Surveillance du lymphome non hodgkinien : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	140	30,975	1.12 (0.95-1.32)
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	119	26,331	1.04 (0.87-1.25)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	104	30,700	1.17 (0.97-1.43)
25	Membres du clergé et assimilés	<5	128	–
27	Enseignants et personnel assimilé	219	48,457	1.17 (1.02-1.34)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	551	135,319	1.12 (1.02-1.22)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	43	14,993	0.98 (0.72-1.32)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	871	197,275	1.09 (1.02-1.17)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	464	148,074	0.96 (0.87-1.06)

61	Travailleurs spécialisés dans les services	1,616	370,781	1.08 (1.02-1.14)
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	171	50,137	0.95 (0.81-1.10)
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	<5	556	–
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	58	10,681	1.06 (0.82-1.37)
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	103	13,036	1.29 (1.06-1.56)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	353	79,210	0.98 (0.89-1.10)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	411	99,234	0.96 (0.87-1.06)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	933	189,387	0.97 (0.91-1.04)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	1,644	328,243	1.00 (0.94-1.05)
87	Travailleurs du bâtiment	1,037	215,539	0.96 (0.90-1.02)
91	Personnel d'exploitation des transports	928	168,028	1.15 (1.07-1.23)

93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	685	153,024	1.03 (0.95-1.12)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	156	28,304	1.06 (0.91-1.24)
99	Travailleurs non classés ailleurs	954	215,218	1.04 (0.97-1.11)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.